

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2017

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

> MME HALLIER MYRIAM LA GRAND MAISON 77370 VANVILLE

N° fiscal (vous):

Référence de l'avis:

Identification de votre imposition:
Département:

Vos références

05 59 308 129 233 C

17 77 7466509 38

SEINE ET MARNE
Commune : 481

VANVILLE Lieu d'imposition : B014

LA GRAND MAISON

Numéro FIP : 770 21 90 3718427789 4 Numéro de rôle : 780 Date d'établissement : 18/10/2017

Date de mise en recouvrement : 31/10/2017

MONTANT A PAYER
Au plus tard le 15/12/2017

Détail du montant à payer

Montant de votre taxe d'habitation

Montant de votre contribution
à l'audiovisuel public

3207,00 €

3207,00 €

La somme que vous devez payer est supérieure à 2 000 €.

La loi rend obligatoire le paiement de cette somme par un des moyens suivants, à votre choix :

- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone ou courriel pour adhérer au prélèvement à l'échéance (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/12/2017.

Pour 2018, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

	OCCUPANT(S)				_
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année	
770219037184277894	MME HALLIER MYRIAM	S	45529	1,00	1

TAXE D'HABITATION 2017 - DETAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Eléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	1
Valeur locative brute	13694		13694	13694		1
Valeur locative moyenne •Général à la base	3086		3086	3086		
A Personne(s) à charge Par personne rang 1 ou 2 pour personne (s) Par personne rang 3 ou + pour personne(s) Spécial à la base N Spécial handicapé	10 % 15 % 0 %		10 % 15 %			
S	0 70		0 %			
Base nette d'imposition Taux d'imposition 2017 Cotisations 2017 Dont Majoration Rés. Secondaires	13694 17,88 % 2448		13694 3,58 % 490	13694 0,502 % 69		Total des cotisations 300
Faux d'imposition 2016	13,76 %		2,47 %	0,505 %		
Rappel cotisations 2016	1877	1	337	69		
/ariation en valeur /ariation en pourcentage	+724			0		
Abattements de référence 2003/2017	+32,7 % Commune	Compliant	1 - Lander Decomposition of the second	0 %		
Général à la base	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI	
Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2) Par personne(s) à charge (rang 3 ou +) Spécial à la base						
EVOL	UTION DES IMPOS	ITIONS ENTRE 2016	SET 2017		Frais de gestion	+ 35
	ANNEE 2016	ANNEE 2017	En valeur	En pourcentage	Prélèvements :	+ 35
a) Cotisations b) Allégements	2338	3069	+731	+31,27 %	- pour base élevée - sur rés. secondaires	+ 27
c) = (a) - (b) Somme à payer	2338	3069	+731	+31,27 %	Platonnement	
LOC	AUX TAXES	: NOMBRE 3		GIME P	selon le revenu	
Taux global 2000 corrigé	Identifiant	Nature	DF AFF	VL revalorisée		
12,05 %	4810412927D	Maison	Н	6858		
Cotisation référence 2003	4810414872C 4810714440R	Maison Maison	H H	3707 3129	Montant de votre impôt	3069

La variation des cotisations en colonne commune englobe cette année les cotisations communale et intercommunale. La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris pour 37 euro(s).

MONTANT DE LA CONTRIBUTION A L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2017

Vous occupiez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision.

Vos démarches

Sur impots.gouv.fr :

Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et **poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée**.

Par courriel:

Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ Par téléphone :

Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 810 012 009* - Courrier : centre prélèvement service CS 10001 59868 LILLE CEDEX 9
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place :

Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurer votre espace particulier) :
Pour obtenir des réponses plus détaillées :
Sur le paiement de votre impôt :
TRESORERIE DE NANGIS
13 RUE DES FONTAINES - 77370 NANGIS CEDEX BP 52
Tél : 01 64 08 02 18
Sur le montant de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS PROVINS - S.A.I.D. PROVINS-BRAY-NANGIS 8 AVENUE ANDRE MALRAUX - BP 210 77487 PROVINS CEDEX

*(Service 0,06 € / min + prix appel)

138